

Le Petit Journal La Croix du Perche

1^{er} trimestre 2009 – N° 3



Le Mot du Maire

Après les fêtes, que nous espérons avoir été joyeuses pour chacun, le Petit Journal est heureux de présenter à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

2008 terminée, nous nous devons d'abord d'avoir une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés, Jean-Claude Branger, Gilbert Binois, Jean Adnet, une pensée souriante pour les naissances de l'exercice, Jade Leduc-Prigent, Léonie Colliot, Joni Maillard, enfin une pensée très amicale pour les nouveaux arrivants tant par mariage que par déménagement. De façon plus institutionnelle nous devons regretter la dissolution d'une des trois associations de la Croix du Perche, le Club de l'amitié dont l'histoire vous est relatée plus loin. Ses membres, dans leur ultime décision, ont démontré encore une fois leur attachement à la Commune; qu'ils en soient de nouveau chaleureusement remerciés.

La vie collective repose aussi sur le dynamisme et l'esprit d'initiative de chacun, tout projet réaliste, toute idée originale recevront le soutien de la Municipalité.

Nous connaissons nous ? La majorité répondra par l'affirmative. Le dernier numéro du Petit Journal mentionnait 198 habitants en 2005 selon le recensement, les services de l'Etat nous attribuent, au 31/12/2008, une population administrative de 204 personnes. Ne comptons pas ! Les relations de voisinages, la convivialité sont plus importantes. Dans cet esprit la Municipalité est heureuse de vous convier le samedi 31 Janvier 2009 à 17h00 à la salle des fêtes, pour évoquer les projets de la Commune, pour vous présenter les nouveaux Croisiens et Croisiennes, pour célébrer certains de nos concitoyens ayant fait l'objet d'une reconnaissance de l'Etat, enfin nous donner l'occasion d'échanger nos vœux autour d'un verre de l'amitié.

.....Encore une fois Bonne année

Les principales décisions du Conseil Municipal du 28/10/08

Le compte rendu officiel et intégral du CM du 28/10/08 est affiché en mairie

Parc Naturel du Perche

Le conseil municipal renouvelle son adhésion. Un inventaire de la faune et de la flore ainsi que du patrimoine naturel et bâti a été réalisé, représentant 180 000 ha et une population de + 85 000 habitants. Après ce bilan écologique, les actions entreprises ont pour objectif de préserver la biodiversité, le patrimoine naturel, culturel et bâti, les paysages et surtout le cadre de vie. Le parc a une vocation de conseils et d'avis pour les différents projets au niveau industriel, agricole, touristique ou de l'urbanisme. Pour information : Statuts modifiés dans le but d'intégrer les communautés de communes.

Document d'urbanisme

Le conseil municipal décide la réalisation d'une carte communale permettant de maîtriser l'urbanisation future pour préserver le cadre de vie et mettre en valeur le territoire communal.

Jardin du Souvenir

Le conseil municipal décide d'affecter une partie du cimetière communal à la dispersion des cendres des corps ayant fait l'objet d'une crémation et délimite son emplacement entre les buis et le cyprès.

Divers

- Renégociation des polices d'assurances des biens communaux,

Notification d'une adjudication d'un terrain sis la Salmondière : La commune n'ayant pas de document d'urbanisme ne peut pas exercer un droit de préemption,

- Problèmes d'écoulement des eaux pluviales dans la Rue Principale : Les buses sont écrasées provoquant un mauvais écoulement des eaux qui stagnent, creusant ainsi la chaussée réservée aux piétons pouvant entraîner des accidents : une estimation sera réalisée par les services ATESAT de la DDE pour remise en état ainsi que la mise en place de siphons,

- Mise en place d'un ordinateur avec connexion internet pour la population : Possibilité de formation, se renseigner en Mairie,

- Préparation du 11 novembre 2008 avec un banquet offert aux habitants de la commune âgés de + 65 ans,

préparation des gerbes par des jeunes volontaires, achat de colis pour les personnes ne pouvant assister au banquet pour des raisons médicales,

- Négociation de la convention d'achat d'eau en gros à la commune de Thiron-Gardais,

- Commission communales des impôts : M. le Maire fait lecture de la liste des membres titulaires et suppléants

TITULAIRES	SUPPLEANTS
J. CARRE	J-P. COURTOIS
M. LEMAITRE	J-L. LORiot
S. LOUVEAU	J. FILOCHE
E. OBRECHT	G. RAVELET
J-P. GUERRIER (Prop.Ext.)	X. GUERRIER (Prop. Ext.)
M. PICHARD (Prop.Bois)	F. CHAILLER (Prop. Bois)

Les principales décisions du Conseil Municipal du 09/01/09

Le compte rendu officiel et intégral du CM du 09/01/09 est affiché en mairie

PAPE (Zone de Luigny)

Projet de transformation du Syndicat en syndicat mixte où les communes adhérentes seraient remplacées par leurs Communautés De Communes respectives. Le conseil municipal autorise la CDC à modifier ses statuts.

Demande de subvention

Dans le cadre d'un programme d'échange de lycée, deux jeunes de la Commune vont passer 3 semaines aux Etats-Unis. Il est voté l'attribution d'une subvention de 150 € par enfant.

Fonds de péréquation

Le conseil municipal décide de faire bénéficier la CDC du solde non utilisé du fonds de péréquation à hauteur de 9 000 €.

Réseau d'eau pluviale

Les buses le long nord de la rue Principale dans le bourg sont en mauvais état. Il est donc nécessaire de les remplacer sur une quarantaine de mètres. Le conseil municipal décide l'entrée dans une procédure d'appel d'offres et de faire réaliser les travaux. Il est prévu sur ce même réseau l'installation d'un siphon en haut de la rue Chesneau pour éviter les mauvaises odeurs.

Travaux de voiries

Ces travaux, du fait de la compétence de la CDC, sont organisés par cette dernière lance un appel d'offre de l'ordre de 200 000 € par an, ce qui permet d'obtenir un meilleurs prix et un meilleur taux de subvention. La commune fait habituellement 17 000 € TTC de travaux de voiries par an.

La commission des travaux voiries après visites des voies communales propose et le conseil municipal fait le choix des réalisations suivantes :

- Tuyaux blanc : enduit monocouche pour compléter travaux 2007 = 2 000 € TTC

- Le Parcouvert : enduit monocouche après travaux 2008 = 900 € TTC

- Chemin des murs (50 % Miermaigne) : monocouche après travaux 2008 = 1 050 € TTC

- Les Renaudières : réfection lourde monocouche + bicouche = 7 500 € TTC

- Les tournants des Grandes Guinières : 7 500 € seront réalisés en 2009 en fonction des disponibilités de FDAIC au niveau de la CDC.

Chantiers à prévoir :

- Les Petites Guinières : chemin communal (attendre la construction d'une maison)

- Les Petites Guinières : voie mitoyenne avec la Gaudaine (demande accord de participation)

Site Internet

Le conseil municipal décide la création d'un site internet. Un nouveau moyen de communication qui permettra à des publics différents d'avoir une information identique sur la commune. Une vitrine avec ses sources d'informations (administration, présentation patrimoine culturel, touristique) et ses liens (canton, syndicats, associations, département, région, Parc du Perche). L'investissement est limité :

- achat du logiciel avec dépôt du nom et co marquage = 549 € + abonnement pour 1 an = 120 €

Pour participer à cet investissement l'Association Saint Martin est prête à faire un don de 500 € à la Commune auquel s'ajoute une subvention de 270 € du FDP et de plus la TVA sera partiellement récupérée. Un membre du conseil municipal et un habitant de la Commune en liaison avec la Mairie sont prêts à faire vivre ce site.

Divers

- réfection et protection (exigence SDAP) du mur de la Salle des Fêtes sous pignon = 1 570 € TTC

- signature des conventions d'assurance avec Groupama

- placements de trésorerie

- vœux de la Municipalité le 31/01/2009 à 17 heures

- convention AFPA restauration des deux stalles de l'église coût 1 000 € HT plus fournitures pris en charge par l'association Saint Martin.

André Gibon, Portrait d'un "accouru"

« C'est gentil de vouloir faire mon portrait, pourtant je ne suis pas originaire de la Croix du Perche, je suis un accouru ». C'est ainsi avec une grande pudeur, qu'André Gibon nous accueille pour évoquer les quatre-vingt six années qui l'ont conduit jusqu'ici. Un parcours riche où poésie, humour et humanisme ont toujours trouvé leur place.

Tout commence en août 1922 en Seine & Oise, à Meulan, et c'est de là qu' en 1936 à quatorze ans, André rejoint l'Ecole d'Horticulture de Paris d'où il sort en 1939 avec une médaille d'or. Après un bref passage chez un horticulteur de Saint Maur les Fossés il revient à côté de Meulan pour travailler chez un certain Mr Blum, cousin du célèbre Léon. Il devient ensuite employé temporaire à la Ville de Paris et, réquisitionné, part en Allemagne dans une usine de « U-boat » où il reste de mars 43 à mai 1945.

Revenu en France, il entre comme ouvrier d'état à la Ville de Paris où il restera vingt et un ans. Mais ce travailleur acharné s'adonne tout autant aux cours du soir qu'à ses outils d'horticulture. Il est admis en 1966 au concours de technicien à l'Observatoire de Paris où il sera chargé, double compétence oblige, de la remise en état des jardins. Il y restera jusqu'en 1981 pour terminer adjoint à l'ingénieur.

Fin rédacteur il participe au Bulletin Intérieur de l'Observatoire de Paris et, jusqu'en 1988, à la revue de la Société d'Horticulture et des Jardins Populaires de France à laquelle il apportera toute son expertise. Cela lui vaudra la reconnaissance de ses pairs puisqu'il est Chevalier du Mérite Agricole et Chevalier des Palmes Académiques.

Mais cette vie de travail et de passion n'aurait pas existé sans Ginette qu'il épouse en 1948 et avec laquelle il



aura deux filles. Le week-end cette famille parisienne cherche à s'évader de la capitale. Après quelques recherches dans vallée de Chevreuse, c'est sur les conseils d'un oncle régisseur au château de Beaumont qu'ils acquièrent en 1966 une maison à la Croix du Perche, sur la place, face à la Mairie. Mais la retraite s'approche et ils décident de faire construire la maison qu'ils occupent aujourd'hui à temps plein depuis 1981. André aura toujours de bons rapports avec les croisiennes et les croisiens, nombreux seront ceux qui profiteront qui d'une belle lettre, qui d'une poésie. Et même si contrairement à Ginette, il n'a pas pris *officiellement* part à la vie associative locale il aime se souvenir qu'il a par exemple, participé à la plantation des bouleaux dans le lotissement.

Aujourd'hui encore il souhaite nous transmettre son savoir et c'est sur son ordinateur qu'il tapera ses conseils (voir page 4) pour que nos jardins s'embellissent chaque saison. **Nous pouvons déjà l'en remercier.**

Club de l'Amitié, après 32 ans d'existence...

C'est le 28 novembre 1976 grâce à la volonté de certains retraités, que naît le Club de l'amitié. Marie LAVIE en sera la présidente jusqu'en 1988 et ensuite lui succéderont Thérèse FOURCHET de 1988 à 1998, Marcel COURTOIS de 1998 à 2003 puis de nouveau Thérèse FOURCHET de 2003 à 2005 et enfin Paulette LAVIE de 2005 à 2008.

Tout au long de son histoire, le club a organisé différentes manifestations pour le village : match de manille, galette des rois, thé dansant, fêtes aux villages et sorties sur une journée.

Mais son activité phare sera la danse folklorique, avec la participation très dévouée, comme professeur, de Gilberte et Germain ROUSSEAU. Quelques 42 danses seront apprises, de la danse du Texas, au quadrille percheron, en passant par des danses alsaciennes, la valse écossaise, la valse mexicaine. Nos danseurs ont montré leur savoir-faire lors de plusieurs manifestations à la Croix du Perche mais également dans d'autres communes du département.

Mais l'aventure du Club de l'Amitié s'est terminée lors de l'assemblée générale du 02 décembre 2008, où la dissolution du club a été décidée à l'unanimité faute de candidat pour en assurer les fonctions d'organisation et d'animation.

Le solde du club sera cédé à la commune ainsi que la vaisselle (environ une centaine de couverts + assiettes + verres).

C'est la fin d'une association mais avis aux jeunes retraités et bénévoles pour que, tel le Phoenix, elle renaisse de ses cendres.

Jardin: Les conseils d'André

- L'hiver est propice au nettoyage des outils (ex : passer un oignon coupé sur vos égoïnes) et à l'entretien de la motoculture.

- Ne travaillez pas un sol gelé ni mouillé qui colle aux pieds ou aux outils

- Ne laissez pas un sol nu, le couvrir de feuilles ou de compost.

- Créez votre compost avec vos déchets végétaux en évitant les plantes malades. Pour accélérer la décomposition planter un tube de drainage de 1m de haut et 10 cm de diamètre dans votre tas de compost.

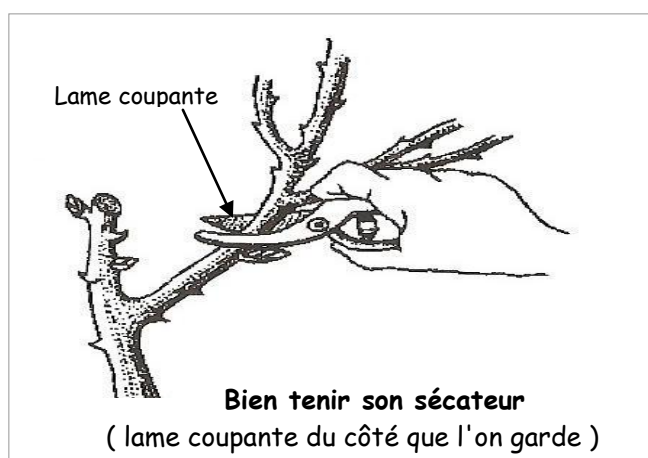
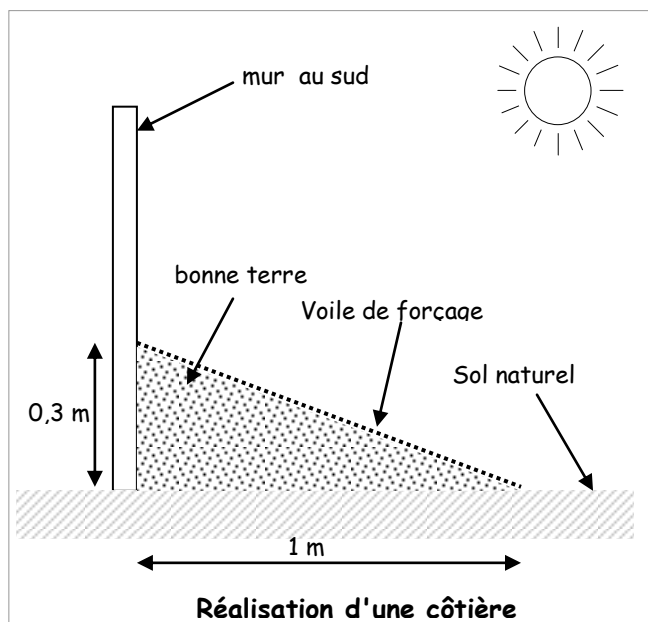
- Enlevez le bois mort avant la chute des feuilles vous le repêrerez plus facilement

- Fin février créer une coteière le long d'un mur exposé Sud. Vous gagnerez une vingtaine de jours sur vos semis en pleine terre et encore plus en la recouvrant d'un voile de forçage

- A partir de mi-mars n'hésitez pas à tailler vos rosiers assez courts en dégagant le centre et en supprimant les gourmands, ils n'en seront que plus vigoureux.

- Mettez un élastique (morceaux de chambre à air par exemple) à une extrémité de vos cordaux, ils seront toujours bien tendus.

.....d'autres conseils....n'hésitez pas à contacter André Gibon il se fera un plaisir de vous faire profiter de son expérience.



Prochaines manifestations

17/01 - Choucroute à 20H00 - CHASSANT - Comité des Fêtes

18/01 - Galette des Rois /jeux de société - THIRON GARDAIS- Comité des Fêtes

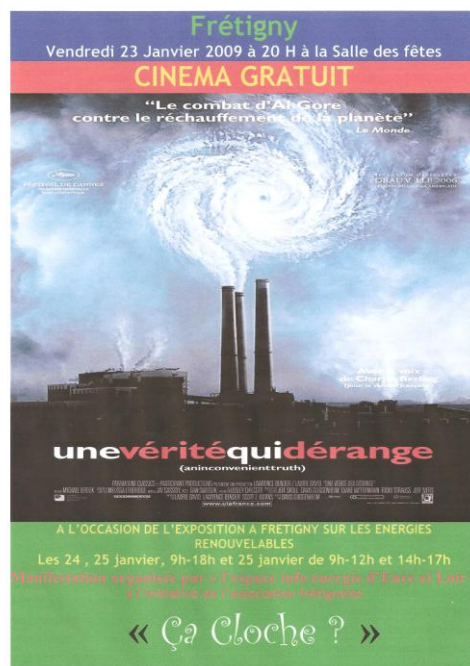
23/01 - Projection gratuite suivi d'un débat - film d'Al Gore "Une vérité qui dérange" - FRETIGNY (20h - Salle des fêtes)

23 au 26/01 - Expo ADEME « Energie renouvelable » - FRETIGNY - Ca Cloche

24/01 - Loto à 14 h 00 - MAROLLES LES BUIS - Club de Scrabble

25/01 - Cross à 9 h 00 - MONTIGNY LE CHARTIF - USMC/UFOLEP

31/01 - Vœux de la municipalité- LA CROIX DU PERCHE-17h Salle des fêtes



Etat civil

Naissances : Yoni MAILLARD (30 novembre 2008)

Mariages

Décès :

La Croix du Perche « Le Petit Journal »
Bulletin municipal semestriel
Responsable de la publication :
Y.Guerin – C.Sicard
Rédaction : M.Détail -C.Courtois - C.Sicard
Impression : imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution -n°ISSN en cours